

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/248/F/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET LES IMPRIMES DESTINES A L'HOPITAL A DE NGOZI

Date de publication : 10 / 11 / 2023

Date d'ouverture des offres: 30 / 11 / 2023

L'Hôpital de Ngozi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture du matériel de bureau et les imprimés à l'Hôpital de Ngozi, selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. OBJET

Le marché est constitué de deux (2) lots, condensés en bon de commandes réparties sur une période de deux trimestres, les prix resteront fixes sur toute cette période :

Lot 1 : Les matériels de bureau ;

Lot 2 : Les imprimés ;

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou tous les lots et l'Hôpital de Ngozi considérera le soumissionnaire le moins disant pour tout le lot.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital de Ngozi au budget de l'exercice 2023-2024.

3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) fractionné en deux commandes tel que défini dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, si un article n'est pas consommé dans le même rythme que les autres ou pour toute autre raison jugée importante par l'acheteur, l'Hôpital se réserve le droit de le rayer à tout moment sur la liste des commandes suivantes.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander pour chaque article à l'intérieur d'un lot.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12 heures 00 et de 14h00 à 17h30', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après: Au secrétariat de Direction de l'Hôpital de Ngozi. Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de l'Hôpital de Ngozi moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le compte n° 1101/ 001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié au compte n° 702-90063-03-49 ouvert à l'Interbank Burundi au nom de l'Hôpital de Ngozi.

6. (CAUTION) GARANTIE DE SOUMMISSION

La garantie de soumission exigée, pour chaque lot est la suivante :

1. Lot des matériels de bureau : 780000Fbu
2. Lot des imprimés : 740000Fbu

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

8. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **Offre pour la fourniture du matériel de bureau et imprimés** », sont à présenter en langue française et établi en 3 exemplaires dont un (1) original et deux (2) en copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le **30/11/2023** à 10 heures.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **30/11/2023** à 10 heures. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le **30/11/2023** à 10 heures 30min en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital de Ngozi en date et heure ci-haut mentionnées. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de

la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de deux (2) mois calendriers à compter de la date de réception de la lettre de commande.

La livraison sera unique.

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'Hôpital de Ngozi.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

Les prix restent fixes (invariables) sur une période de six (6) mois et s'entendent toutes taxes comprises pour les soumissionnaires assujettis à la TVA.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital Autonome de Ngozi mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits conformément à l'offre.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP doit être représentée à cette séance.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital de Ngozi au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à NGOZI, le 16/10/2023

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL DE NGOZI

Dr NTAWUKURIRYAYO Guillaume

